





# SOMMAIRE

<b>01</b>	___ LE MOT DU PRÉSIDENT .....	<b>04</b>
<b>02</b>	___ L'ÉDITO PAR SANDRINE BROUTIN .....	<b>06</b>
<b>03</b>	___ LA SANTÉ MENTALE : UN ENJEU DE SOCIÉTÉ MAJEUR .....	<b>08</b>
<b>04</b>	___ DES VALEURS FONDATRICES .....	<b>09</b>
<b>05</b>	___ QUELQUES REPÈRES .....	<b>10</b>
<b>06</b>	___ CHIFFRES CLÉ DE L'ASSOCIATION .....	<b>11</b>
<b>07</b>	___ CARTE DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES .....	<b>12</b>
<b>08</b>	___ AVANT-PROPOS .....	<b>18</b>
<b>09</b>	___ ACCOMPAGNER CHACUN À SON RYTHME, DANS LA DURÉE ET SANS RUPTURE DE PARCOURS .....	<b>20</b>
<b>10</b>	___ VÉCUS, SAVOIRS ET COMPÉTENCES .....	<b>27</b>
<b>11</b>	___ L'ESSENTIEL RH 2020 .....	<b>31</b>
<b>12</b>	___ L'ESSENTIEL DES RÉSULTATS FINANCIERS 2020 .....	<b>33</b>
<b>13</b>	___ CER : COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES .....	<b>36</b>
<b>14</b>	___ PANORAMA DE LA COLLECTE .....	<b>38</b>

# LE MOT DU PRÉSIDENT

*PHILIPPE FABRE FALRET*



## 2020 - « ANNUS HORRIBILIS », UNE ANNÉE DE SOUFFRANCES

Nous avons vécu une année de souffrances, et vivons toujours une période de transformations importantes. Malgré ce contexte de fortes turbulences, votre formidable résilience a fait émerger des chaînes de solidarités, des actions nouvelles, des livraisons collaboratives, de la restauration à domicile... un continuum vital qui a permis aux 4000 personnes accompagnées par l'ŒUVRE FALRET de continuer à vivre et à partager.

L'ŒUVRE FALRET a maintenu son activité, son action et ses dispositifs. Une prouesse que nous devons à la détermination et à l'engagement sans faille de chacun de vous et au nom de l'ŒUVRE FALRET, je vous en suis infiniment reconnaissant.

Persévérants, assidus et mobilisés, vous avez été les vigies bienveillantes qui ont su guider nos pas tout au long d'une année si éprouvante, jamais connue en 25 ans de présidence.

Je suis fier de l'énergie déployée au service des plus vulnérables, fier et admiratif de l'agilité avec laquelle vous avez adapté votre rythme de travail à cette période hors normes et peut-être à celles que nous pourrions revivre encore...

Notre organisation, inventive et audacieuse s'est adaptée avec habileté pour être opérante dans sa mission d'accompagnement personnalisé au service des parcours de vie et de soin de chacune des personnes en souffrance psychique.

Loin de baisser les bras, vous avez continué sans relâche à préparer demain en répondant aux appels à projets, certain avec succès, en contribuant à diverses commissions afin qu'émergent de nouvelles idées, de nouvelles solutions pour améliorer encore et toujours la vie des personnes malades psychique.

Enfin, il faut se préparer à une autre menace (encore négligée aujourd'hui comme l'était celle de cette pandémie) et tout aussi parfaitement prévisible : la dégradation de la santé mentale. Cette menace est d'une toute autre nature que celle d'une pandémie, et provoquera bien des dommages planétaires irréversibles ; donner une priorité absolue aux troubles psychiques est une réponse attendue tout comme la réindustrialisation, la recherche scientifique et sociale, la formation ou encore la valorisation des secteurs qui participent à « l'économie de la vie ».

À la faveur de la crise sanitaire, les médias n'ont jamais autant parlé de santé mentale. 2021 marque les 180 ans de l'ŒUVRE FALRET, un anniversaire que je veux utile. Nous sommes acteurs de progrès social et, grâce à un contexte médiatique favorable, nous aborderons les prochaines 100 années avec ambition,

dynamisme et savoir-faire pour continuer à écrire l'excellence en santé mentale. Cette année anniversaire est aussi une formidable opportunité pour faire connaître notre HUB social et solidaire qui s'ouvre prochainement à Pantin, un chantier de grande envergure qui va doter l'ŒUVRE FALRET d'un cadre exceptionnel pour promouvoir sa mission et ses enjeux auprès du plus grand nombre.

C'est aussi dans ce contexte que nous faisons le choix de devenir FONDATION Reconnue d'Utilité Publique. Une structure d'intérêt général à la forme la plus aboutie et complète pour inscrire notre action dans le temps.

Cette transformation génère peut-être quelques inquiétudes bien légitimes. Que chacun se rassure, cette transformation n'a pas pour objectif d'affaiblir 180 ans d'actions, d'élan solidaire et de prise de risque pour faire avancer la cause des personnes en souffrance psychique. Bien au contraire !

Avec la création d'une entité unique, la FONDATION FALRET, la complémentarité de nos actions de terrain et de militance donnera sa pleine mesure pour :

- accueillir et soutenir les personnes vulnérables et leurs familles,
- prévenir les problèmes de santé mentale et mener une action de plaidoyer,
- favoriser la recherche et l'innovation en sciences et pratiques sociales.

Même si nous devons nous plier à quelques règles administratives et juridiques parfois difficiles à comprendre et à accepter, il va de soi que nous avons besoin de chacune et chacun d'entre vous et nous mettrons en place les structures ad hoc pour que vous puissiez continuer à exprimer votre engagement au service de notre belle cause comme vous le faites fidèlement depuis toutes ces années, ce dont je vous remercie chaleureusement.

Ensemble, continuons à faire changer le regard sur la maladie mentale et à améliorer les conditions de vie des personnes en souffrance psychique !



# L'ÉDITO

*SANDRINE BROUTIN  
DIRECTRICE GÉNÉRALE  
DE L'ŒUVRE FALRET*

La crise sanitaire est venue réintroduire plus que jamais la question de la santé mentale dans ce qu'elle a de plus universel : la prise de conscience que chacun de nous a une santé mentale et qu'elle est fragile.

Avec 180 ans d'expérience au service des personnes en situation de souffrance psychique, l'ŒUVRE FALRET est l'un des acteurs les plus expérimentés avec une capacité à imaginer des dispositifs d'accueil et d'accompagnement qui ont fait leurs preuves, souvent remarqués et salués par les institutionnels et les professionnels du secteur médico-social.

La crise a révélé l'efficacité de nos collaborations interdisciplinaires, elle nous a mis à l'obligation d'impulser une dynamique d'action agile, déjà à l'œuvre depuis l'adoption d'une transformation numérique au sein de l'ŒUVRE FALRET.

Nous avons ainsi pu et su préserver notre spécificité, c'est-à-dire notre richesse dans la prise en charge et l'accompagnement au quotidien d'un public singulier.

Incontestablement, la crise a montré que la mondialisation est un processus -et non une valeur- qui doit être maîtrisé pour que nous ne subissions pas ses aléas.

Nos sociétés doivent aspirer à un avenir plus soutenable pour tous, y compris les plus précaires et les plus fragiles, grands oubliés de cette crise et pourtant les plus impactés.

Serons-nous capables de tirer les conséquences dans ce monde plus fragmenté que jamais ? Convaincue que les solutions à apporter sont collectives, c'est donc solidairement et collectivement que nous devrions imaginer notre monde post-crise.

J'ai la faiblesse de croire que nos structures ont une longueur d'avance ; elles combattent chaque jour les inégalités, luttent pour accueillir dignement les plus fragiles et pensent notre commune humanité et le monde au lieu d'opter pour le repli sur soi.

D'aucuns se réapproprient la valeur cardinale de la vie humaine, nous la conjugons au quotidien pour développer des dispositifs qui répondent au plus près aux aspirations et projets de vie de nos bénéficiaires.

Nos sociétés occidentales, remplies d'individualisme méritent qu'on les revisite ; en s'écoutant davantage et en débattant des idées surtout si elles sont idéalistes et si elles intègrent le souci de l'autre !

Les enjeux sont titanesques pour changer le regard sur la santé mentale et les personnes atteintes de troubles psychiques, promouvoir la (bonne) santé mentale et améliorer les conditions de vie et d'inclusion sociale et la citoyenneté des personnes en situation de handicap psychique.

À nous d'inventer de nouvelles coopérations ou d'en renforcer d'autres pour poursuivre le développement de nouvelles perspectives de transformation des offres en santé mentale.

Si des initiatives tels que le Projet Territorial de Santé Mental (PTSM) font accélérer les prises de conscience, il est urgent de faire de la santé mentale une grande cause.

# LA SANTÉ MENTALE : UN ENJEU DE SOCIÉTÉ MAJEUR, UN DÉFI DE SANTÉ PUBLIQUE.

LA CRISE SANITAIRE A RÉVÉLÉ LES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE EN FRANCE, METTANT EN ÉVIDENCE LA NÉCESSITÉ DE LUI PORTER UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE. LA PROPAGATION DU VIRUS A ÉTÉ SUIVIE D'UNE MONTÉE DE L'INQUIÉTUDE FACE À LA PANDÉMIE ET DE LA MISE EN PLACE DE MESURES RESTRICTIVES SUR LE PLAN SOCIAL, DIMENSION ESSENTIELLE DU BIEN-ÊTRE.

Ainsi, l'isolement, la baisse d'activité physique, l'augmentation du stress, l'ennui, l'organisation du travail à domicile couplée à la gestion de la vie familiale sont autant de facteurs à fort impact sur la santé mentale.

Porté par la conviction que chacun peut garder ou recouvrer une bonne santé mentale, FALRET agit au quotidien pour prévenir, prendre soin, protéger, soigner et accompagner les personnalités en fragilité psychique.

FALRET agit pour une meilleure connaissance et prise en compte de la santé mentale de chacun dans notre société.

Sur le terrain, FALRET œuvre pour une transformation de l'offre de soins proposée aux personnes accompagnées ; avec le concours d'acteurs venant des secteurs social, médico-social et sanitaire ainsi que des professionnels de la prévention, du logement, de l'hébergement et de l'insertion.

FALRET s'articule aujourd'hui entre l'association ŒUVRE FALRET, la FONDATION FALRET et l'organisme de formation ALFAPSY ; tous participent à mettre en exergue l'importance de la santé mentale et veiller, plus que jamais, à l'amélioration des conditions de vie des personnes en fragilité psychique.



# DES VALEURS FONDATRICES D'UN ENGAGEMENT SANS FAILLE AU SERVICE DE L'INCLUSION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PUBLICS FRAGILISÉS.



Inventive et audacieuse, l'ŒUVRE FALRET perpétue les valeurs novatrices et humaines de son fondateur, en créant ou développant des dispositifs optimisant l'accueil et l'accompagnement des personnes vulnérables.

Agir pour faire entendre leur voix, les accompagner vers la citoyenneté et l'inclusion sociale et professionnelle est le combat de l'ŒUVRE FALRET depuis 180 ans.

L'association participe à la mise en œuvre d'une société solidaire et inclusive par la recherche-action, la prévention, la formation et la transmission des savoirs en santé mentale.

# QUELQUES REPÈRES

## 1841

Création de la Société de Patronage pour les Aliénés sortis guéris de l'Hôpital de la Salpêtrière par le Docteur Jean-Pierre FALRET.

## 1849

Reconnaissance d'Utilité Publique le 16 mars.

## 1959

Changement du nom de l'association renommée ŒUVRE FALRET. Son asile ouvrier installé dans le quinzième arrondissement obtient le statut de Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), aujourd'hui le Foyer FALRET.

## 2000

Modification des statuts afin de créer et gérer tout type de structures utiles aux personnes en souffrance psychique. Aujourd'hui, l'ŒUVRE FALRET accompagne un public vulnérable : enfants, adolescents, adultes en difficulté, en situation de fragilité ou de handicap psychique, ou encore présentant un TSA<sup>1</sup>, tout en soutenant les familles et l'entourage.

## 2013

Création de la FONDATION FALRET abritée par la Fondation Notre-Dame. **Militantisme pour faire de la santé mentale une priorité.** Pour faire évoluer la condition des Français en souffrance psychique et la perception du grand public sur la santé mentale et ses enjeux, l'ŒUVRE FALRET a également créé la FONDATION FALRET.

- Développer et financer la Recherche-Action sur les pratiques sociales et médico-sociales de l'accompagnement en santé mentale.
- Promouvoir l'innovation de dispositifs et de savoir-faire pluridisciplinaires.
- Lutter contre l'exclusion par des actions de sensibilisation, de prévention et d'information sur la stigmatisation en santé mentale.

[www.fondation-falret.org](http://www.fondation-falret.org)

## 2015 - 2020

Développement de l'association à un rythme soutenu avec, pour la première fois, un rayonnement régional dépassant son assise francilienne.

Grâce à cette dynamique de développement, l'ŒUVRE FALRET a créé plus d'une dizaine d'établissements et services en Île-de-France et en régions. Citons à titre d'exemple les ouvertures :

- 2016 : SAMSAH,
- 2018 : Emploi Accompagné et DLAI (Dispositif de Logement Accompagné pour l'Inclusion des personnes souffrant de troubles psychiques),
- 2019 : Équipe Mobile Passerelle.

1. Trouble du spectre de l'autisme

2. Pair-aidant : La personne a vécu et/ou vit avec des troubles psychiques et met son expérience et ses savoirs au service d'autres personnes concernées pour leur apporter un soutien et ses connaissances. / Formateur-pair : La personne a été formée à intervenir et co-animer des formations auprès de différents publics sur la réalité des troubles psychiques et le vécu de la pathologie au quotidien : « on est authentiquement formateur et authentiquement pair ». (Elisabeth Damiani).

# CHIFFRES CLÉ DE L'ASSOCIATION ŒUVRE FALRET EN 2020

**3723**  
PERSONNES  
ACCOMPAGNÉES<sup>3</sup>

**42**

ÉTABLISSEMENTS,  
SERVICES ET  
DISPOSITIFS  
INNOVANTS EN  
ÎLE-DE-FRANCE  
ET DANS L'OISE

**612**  
SALARIÉS<sup>4</sup>

**46**  
MILLIONS D'EUROS  
DE BUDGET



PRENDRE SOIN



ACCOMPAGNER



PROTÉGER

## PRINCIPAUX CHAMPS D'INTERVENTION DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

- Protection des mineurs<sup>5</sup> : MECS<sup>6</sup>, service de préparation à l'autonomie et Service d'Accueil Familial (SAF)
- Protection judiciaire des majeurs : SMJPM<sup>7</sup>
- Entraide et soutien aux aidants et fratries : GEM<sup>8</sup>, séjours aidants et aidés, accueil des fratries confrontées à la souffrance psychique d'un parent
- Insertion sociale et exercice de la citoyenneté : SAVS<sup>9</sup>, CHRS<sup>10</sup>, FH<sup>11</sup>, FV<sup>12</sup>, équipe mobile, MASP<sup>13</sup>, logements accompagnés, etc.
- Accompagnement vers et dans l'emploi : Emploi accompagné, ESAT<sup>14</sup>, SAS<sup>15</sup>, Prestations d'Appuis Spécifiques
- Accompagnement médico-social : SAMSAH<sup>16</sup>, FVO<sup>17</sup>, MAS<sup>18</sup>, FAM<sup>19</sup>



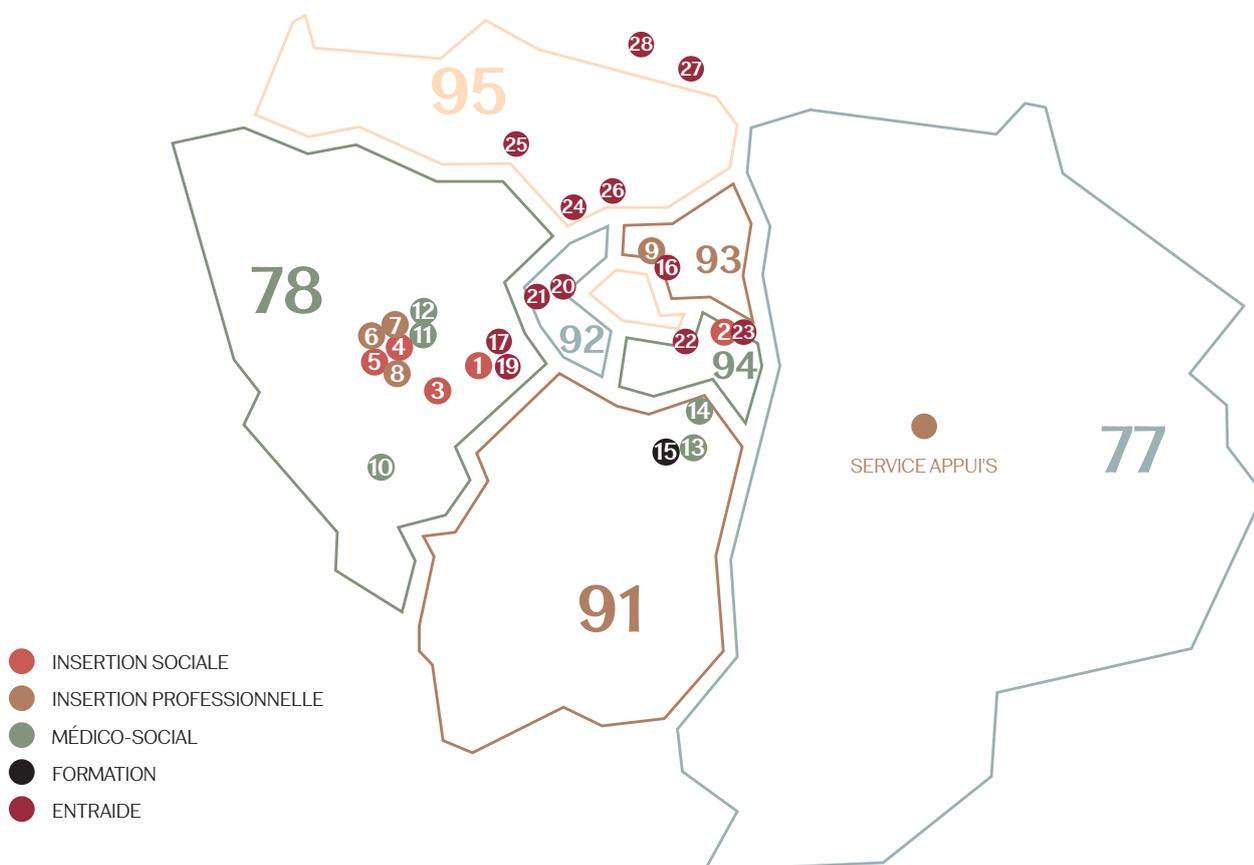
PRÉVENIR



SOIGNER

3. File active | 4. ETP | 5. Confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance | 6. Maison d'Enfant à Caractère Social | 7. Service Mandataire et Judiciaire à la Protection des Majeurs | 8. Groupe d'Entraide Mutuelle | 9. Service d'Accompagnement à la Vie Sociale | 10. Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale | 11. Foyer d'Hébergement | 12. Foyer de Vie | 13. Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé | 14. Établissement et Service d'Aide par le Travail | 15. Section d'Adaptation Spécialisée | 16. Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés | 17. Foyer de Vie Occupationnel | 18. Maison d'Accueil Spécialisée | 19. Foyer d'Accueil Médicalisé

# CARTE DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



## 1 LA MARCOTTE

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

1 bis rue de Limoges  
78000 Versailles  
Tél. : 01 39 51 01 00

## 2 CHRS ENSAPE

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE (COLLECTIF ET DIFFUS)

46 avenue Ernest Renan  
94120 Fontenay-sous-Bois  
Tél. : 01 43 94 01 05

## 3 LA COLLINE

FOYER D'HÉBERGEMENT ANTENNE DU SERVICE APPUI'S

2 bis rue Francisco Ferrer  
78210 St-Cyr-l'École  
Tél. : 01 30 07 23 00

## 4 SAVS MONTAIGNE

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE

7 rue Pasteur  
78330 Fontenay-le-Fleury  
Tél. : 01 30 14 12 60

## 5 ÉQUIPE MOBILE PASSERELLE

7 rue Pasteur  
78330 Fontenay-le-Fleury  
Tél. : 06 85 99 19 16 - 01 30 14 12 60

## 6 ESAT COTRA

ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL

7 rue Georges Besse  
78330 Fontenay-le-Fleury  
Tél. : 01 30 07 10 00  
[www.esat-cotra.com](http://www.esat-cotra.com)

**7 SAS**

**SECTION D'ADAPTATION SPÉCIALISÉE**

7 rue Georges Besse  
8330 Fontenay-le-Fleury  
Tél. : 01 30 07 10 00

**8 SERVICE EMPLOI ACCOMPAGNÉ 78**

24 rue René Dorme  
78330 Fontenay-le-Fleury  
Tél. : 01 88 60 99 00

**9 SERVICE EMPLOI ACCOMPAGNÉ 93**

2-8 rue Albert Dhalenne  
93400 Saint-Ouen  
Tél. : 01 58 79 20 20

**10 SAMSAH BEL AIR - PLATEFORME BEL AIR**  
**SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL**  
**POUR ADULTES HANDICAPÉS**

27 rue Gustave Eiffel ZA du Bel Air  
78120 Rambouillet  
Tél. : 01 61 39 55 10

**11 RÉSIDENCES LES SOURCES**  
**FOYER DE VIE & FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ**

28 rue de la Démènerie  
78330 Fontenay-le-Fleury  
Tél. : 01 30 07 15 50

**12 RÉSIDENCE DU DOCTEUR JULES FALRET**  
**FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ**

39 avenue de l'Europe  
91210 Draveil  
Tél. : 01 69 39 24 50

**13 RÉSIDENCE DU DOCTEUR PAUL GACHET**  
**MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE**

10-14 avenue du chemin de Mesly  
94000 Créteil  
Tél. : 01 48 84 62 50

**14 ALFAPSY**

**CONSEIL ET FORMATION EN SANTÉ MENTALE**

39 avenue de l'Europe  
91210 Draveil  
Tél. : 01 69 39 24 5  
[www.alfapsy.fr](http://www.alfapsy.fr)

**15 LES FUNAMBULES**

**ACCUEIL ET SOUTIEN DES FRATRIES**

27 rue Pajol  
75018 Paris  
[www.lesfunambules-falret.org](http://www.lesfunambules-falret.org)

**GEM (GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE)**

**16 GEM CRÉATIONS**

11 rue Edmé Frémy  
78000 Versailles  
Tél. : 01 39 46 52 05

**17 GEM AVENIR**

9 rue Henri Dunant  
78130 Les Mureaux  
Tél. : 09 51 69 71 62

**18 GEM ÉQUILIBRE**

106 rue de Versailles  
78150 Le Chesnay  
Tél. : 01 39 43 52 97

**19 LE BON ACCUEIL**

10 rue Jean-Baptiste  
Lebon  
92000 Nanterre  
Tél. : 09 84 12 27 36

**20 GEM LE CLUB**

9 rue Etienne Marcel  
92250 La Garenne-  
Colombes  
Tél. : 01 57 67 77 70

**21 J'AIME LE GEM**

17 rue Bäüyn  
de Perreuse  
94120 Nogent-  
Sur-Marne  
Tél. : 01 48 77 02 95

**22 GEM DYNAMIQUE**  
**PROFESSIONNELLE**

36 rue Couderchet  
94120 Fontenay- Sous-Bois  
Port. : 09 80 39 36 02

**23 GEM Y CROIRE**

13 rue Gaston  
Daguenet  
95100 Argenteuil  
Tél. : 09 53 14 50 10

**24 GEM POINT**  
**D'ATTACHE**

3 quai Bucherelle  
95300 Pontoise  
Tél. : 09 30 31 21 24

**25 GEM L'OASIS**

16 bd du petit Château  
95600 Eaubonne  
Tél. : 09 54 44 35 54

**26 GEM LE RENOUVEAU**

18 rue Emile Bousseau  
60600 Clermont  
Tél. : 09 53 13 34 39

**27 GEM LE CLUB**  
**BEAUVAISIEEN**

69 rue Desgroux  
60000 Beauvais  
Tél. : 03 44 14 00 81

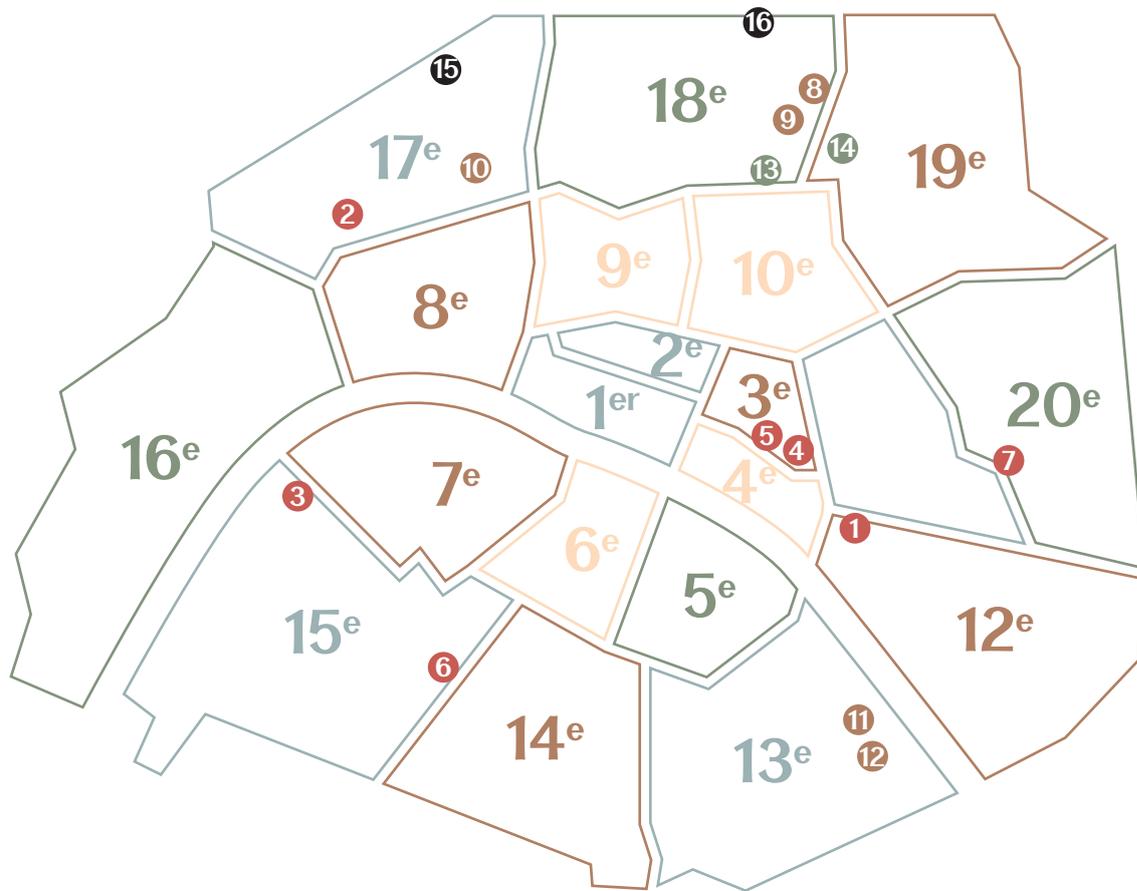
# QUELQUES VUES DE NOS ÉTABLISSEMENTS

## FOYER JULES FALRET À DRAVEIL



MAS CRÉTEIL





- INSERTION SOCIALE
- INSERTION PROFESSIONNELLE
- MÉDICO-SOCIAL
- FORMATION

**1 SAVS 12<sup>e</sup>**

1 bis impasse Druinot  
75012 Paris  
Tél. : 01 55 78 88 17

**2 SAVS 17<sup>e</sup>**

135 rue de Saussure  
75017 Paris  
Tél. : 01 48 88 86 90

**3 FOYER FALRET**

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION  
SOCIALE (COLLECTIF ET DIFFUS : 12<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>)  
50 rue du Théâtre  
75015 Paris  
Tél. : 01 56 77 20 00

**4 RÉSIDENCE MARIE LAURENCIN**

FOYER DE VIE  
114 rue du Temple  
75003 Paris  
Tél. : 01 75 43 19 20

**5 LOGEMENTS ACCOMPAGNÉS FALRET**

DISPOSITIF DE LOGEMENTS ACCOMPAGNÉS  
POUR L'INCLUSION DES PERSONNES (DLAI : 11<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>)  
114 rue du Temple  
75003 Paris  
Tél. : 01 75 43 19 20

**6 RÉSIDENCE CASTAGNARY**

LOGEMENTS D'INSERTION (15<sup>e</sup>)  
15 rue Castagnary  
75015 Paris  
Tél. : 01 45 33 46 64

**7 RÉSIDENCE DELAÎTRE**

RÉSIDENCE ACCUEIL EN LOGEMENTS DIFFUS (9<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>)  
5 rue Delaître  
75020 Paris  
Tél. : 09 79 72 13 90

**8 MASP ITINÉRAIRES FALRET**

MESURE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL  
PERSONNALISÉ  
17 rue des Fillettes  
75018 Paris  
Tél. : 01 44 65 66 50

**9 ARIANE-FALRET**

SERVICE MANDATAIRE À LA PROTECTION  
DES MAJEURS  
17 rue des Fillettes  
75018 Paris  
Tél. : 01 43 58 86 86

**10 SERVICE APPUI'S GROUPEMENT ACE**

4 passage Geffroy Didelot  
75017 Paris  
Tél. : 01 44 70 92 92

**11 LE COLIBRI**

ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE  
PAR LE TRAVAIL  
58 rue du Dessous-des-Berges  
75013 Paris  
Tél. : 01 56 61 72 72  
[www.lecolibri-paris.com](http://www.lecolibri-paris.com)

**12 L'ENVOL**

ENTREPRISE ADAPTÉE  
58 rue du Dessous-des-Berges  
75013 Paris  
Tél. : 01 56 61 72 72

**13 SAMSAH**

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL  
POUR ADULTES HANDICAPÉS  
27-29 rue Pajol  
75018 Paris  
Tél. : 01 44 65 66 59

**14 RÉSIDENCE DU DOCTEUR ARNAUD**

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE  
52 rue Riquet  
75019 Paris  
Tél. : 01 53 26 53 80

**15 LES MARMOUSETS**

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL  
40 Cité des Fleurs  
75017 Paris  
Tél. : 01 46 27 11 20

**16 SERVICE DE PRÉPARATION À L'AUTONOMIE  
APPARTEMENTS PARTAGÉS**

93 rue de la Chapelle  
75018 Paris  
Tél. : 01 77 11 52 36

# AVANT-PROPOS



**LA PROPAGATION DE LA COVID-19 EST VENUE BOULEVERSER LES MODES DE VIE DE NOMBREUX CITOYENS ET LA CRISE SANITAIRE A REMIS LA SANTÉ MENTALE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DES FRANÇAIS. LES MODALITÉS DE TRAVAIL ONT VOLÉ EN ÉCLATS ET LE RAPPORT AUX PARTENAIRES, AUX ORGANISATIONS PUBLIQUES ET PRIVÉES AUSSI. CETTE PÉRIODE DE PANDÉMIE INÉDITE INVITE À PORTER UN NOUVEAU REGARD SUR DES DÉTERMINANTS DE SANTÉ ET LA CAPACITÉ DE RÉSILIENCE DONT LES ACTEURS TELS QUE L'ŒUVRE FALRET DOIVENT SE DOUTER EN CAS D'UN NOUVEL ÉVÉNEMENT. LA PLANÈTE A ÉTÉ PROJÉTÉE, SANS PRÉAVIS, DANS UN MONDE MONACAL ET NUMÉRIQUE.**

Ce temps d'analyse peut contribuer à désamorcer des risques de tensions post-crise et à reconnaître la contribution de chacun pour mieux repartir après.

Se livrer à un retour d'expérience est un exercice épineux et complexe. À la nécessité de prendre en compte les contraintes et les incertitudes (individuelles et collectives) liées au confinement / déconfinement, s'ajoutent les effets des actions / décisions prises tant au national qu'en local.

Cette longue parenthèse forcée laisse des traces dans la vie d'une équipe, d'une organisation telle que la nôtre et dans la vie de nos résidents.

Ce moment peut être une opportunité pour penser les pistes d'amélioration des stratégies organisationnelles et décisionnelles. In fine, l'occasion d'enrichir les connaissances et d'améliorer nos capacités d'anticipation dans la perspective de futurs événements (sanitaire ou social...).

En situation de crise sanitaire, la compréhension des difficultés rencontrées pour une organisation comme l'ŒUVRE FALRET est un enjeu important pour optimiser et guider nos choix décisionnels notamment en situation inconnue ou incertaine.

Nous avons souhaité traiter ici du fonctionnement de notre organisation pendant la crise sanitaire d'une part pour rendre hommage à la mobilisation phénoménale que chacune de nos équipes et établissements a mis au service des publics vulnérables et fragilisés ; et d'autre part, tirer parti des nombreux témoignages, riches et instructifs, mettre en valeur les bonnes pratiques susceptibles d'être pérennisées.

Ces témoignages illustrent l'agilité de nos établissements face à la crise, les changements, innovations et adaptations déployés pendant le confinement déconfinement et la reprise de l'activité.

D'ores et déjà, un constat partagé avec l'ensemble des personnels :

- adaptation continue de l'organisation du travail pendant la crise et ses contraintes,
- changements inévitables en termes de pratiques professionnelles, de communication interne et externe,
- la crise : une opportunité pour la prochaine feuille de route en santé mentale.

Grâce aux retours d'expériences, il est proposé ici de capitaliser les observations et vécus pour :

- identifier les difficultés rencontrées,
- proposer les bonnes et meilleures pratiques et repérer ce qui peut être anticipé, à chaque niveau de décision, et à chaque étape de l'avancement d'une crise en vue d'améliorer l'accompagnement des personnes les plus fragilisées et vulnérables.

Avec le recul, notre ambition est de mettre un continuum entre analyse (anticipation et apprentissage phase post-événement) en vue de mieux gérer à l'avenir des situations de fortes turbulences impactant notre activité et la vie de nos résidents : plan de continuité d'activité, évaluation des risques professionnels, plan de maintenance des équipements...

# ACCOMPAGNER CHACUN À SON RYTHME, DANS LA DURÉE ET SANS RUPTURE DE PARCOURS : UNE GAGEURE EN TEMPS DE CRISE SANITAIRE.

**2020 : UNE ANNÉE DE CONTRAINTES ET D'ADAPTATIONS INCESSANTES, TOUS LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ŒUVRE FALRET ONT MAINTENU 100 % DE LEUR ACTIVITÉ.**

**Des mesures fortes dès le début du confinement pour soutenir, encourager et (ré)organiser l'activité.**

Outre les instances de gouvernance, les directions et services ont spontanément fait face à l'urgence. Deux directions ont été particulièrement sollicitées : les Ressources Humaines et la direction Métiers.

Sous la direction de Jérémy Dautreigne et avec le concours de Marie-Valentine Patoux Cambillau, Stéphanie Cathelain, Olive Mercier ; les RH ont réagi très rapidement à la nécessité de mettre en place une nouvelle organisation de l'activité en distanciel.

L'objectif était de maintenir l'activité de chacun dans les meilleures (moins mauvaises) conditions de travail possibles tout en veillant à la transmission constante, au fur et à mesure des annonces gouvernementales (parfois fluctuantes), des informations aux directeurs comme aux encadrants.

Avec le concours du Service Informatique, cette « mutation » forcée de travail sédentaire à travail en distanciel a été rendue possible.

La continuité de nos services est inhérente aux déplacements des professionnels, ces derniers devaient être prioritaires pour les gardes d'enfants auprès des écoles et crèches.

Des cartes professionnelles et attestations de travail de déplacement ont été mises à disposition.

Quant aux postes qui le permettaient, l'association a autorisé à près de 230 salariés de télétravailler. Consciente des contraintes (augmentation des frais personnels - électricité, téléphone-...), du manque de ressources matériel, (imprimantes, etc.) ou encore des difficultés de délimitation entre travail et la vie personnelle, l'association ŒUVRE FALRET a mis en place des mesures visant à faciliter le télétravail contraint, citons à titre d'exemple :

- Mise à disposition d'ordinateur, téléphone portable et autres matériels informatiques.
- Organisation de Webinaires favorisant le partage d'expérience et contribuant aux réflexions sur la qualité de vie au travail (QVT), le télétravail, le lien aux personnes et les besoins au sein d'un collectif.
- Indemnité de 20 euros nets par mois en compensation des frais personnels engagés (de mars à décembre).

**À noter que les salaires ont été maintenus à 100%, pendant les arrêts de travail y compris pour les personnes ayant moins d'un an d'ancienneté et ce quel que soit le motif d'absence de l'arrêt lié au Covid-19 (contamination, suspension ou garde d'enfant).**

**Ces arrêts n'ont pas impacté le calcul de la prime décentralisée (CCN51), de l'acquisition des congés associatifs ou encore de l'acquisition des congés payés.**

Enfin, durant toute la période de l'état d'urgence sanitaire l'ŒUVRE FALRET a pu maintenir un lien constant avec les CSE d'établissement et le CSE Central par

## “La plateforme a traité 175 appels tout au long de la période de confinement pour une durée moyenne d'écoute de 20 minutes”

la mise en place de réunion par voie dématérialisée (conférence téléphonique ou visioconférence).

### PRIME EXCEPTIONNELLE COVID-19

En septembre, des financeurs nous ont permis de verser une prime de 1500 euros aux salariés de l'association. Bien que certains d'entre eux n'aient pas souhaité abonder cette prime, l'association, dans un souci d'harmonisation entre les établissements et pour ne pas créer de traitement disparate au sein d'un même site, a fait le choix de verser cette prime à l'ensemble des salariés ; soit près de 850 000 euros versés.

### SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE ET ASSISTANCE MÉDICALE

Strictement anonyme et destinée à tous les salariés et aux personnes accompagnées de l'ŒUVRE FALRET, une ligne psychologique d'écoute a réuni 18 psychologues pour apporter aide et soutien.

Une ligne d'écoute extérieure, accessible 24/24, vers un psychologue ou un(e) assistant(e) sociale est venue en complément de la ligne téléphonique instaurée par le gouvernement et disponible pour l'ensemble des français.

Opérationnelle dès la seconde semaine de confinement, la ligne d'écoute Falret a répondu pendant 8 semaines d'affilée à toutes les demandes avec des psychologues et de 3 formateurs pairs d'Alfapsy. Frédérique Zimmer, se remémore la mise en place de la plateforme et son utilisation.

*La plateforme a traité 175 appels tout au long de la période de confinement pour une durée moyenne d'écoute de 20 minutes avec un plus fort investissement des temps d'accueil en soirée et le week-end. Cette ligne a répondu prioritairement aux besoins de personnes accompagnées, qui, coupées de leurs habitudes et de la possibilité de sortir et d'investir leurs espaces habituels : d'activité, thérapeutiques voire professionnel, ont fait état d'une grande solitude.*

Du fait de cet "autocentrage" sur soi, l'écoute a permis de déceler que pour un certain nombre de personnes, des problématiques de rumination, d'ennui ou d'anxiété étaient très largement partagées.

Au fur et à mesure des semaines, au-delà de l'expression de désarroi, de la perte de repères et de la difficulté à maintenir un rythme d'activité régulier, sont apparues des plaintes somatiques, des douleurs que les personnes peinaient à gérer, ayant moins d'interlocuteurs et peu de possibilité d'être vus physiquement au sein des services de consultation.

*Nous avons pu constater qu'il était important pour un certain nombre d'utilisateurs de se présenter de manière nominative, alors même que la plateforme se voulait un espace anonyme et qui a de ce fait plus été perçu comme un espace confidentiel mais où les personnes ont eu besoin d'être reconnues et identifiées, dans cette relation d'écoute.*

**F. Zimmer, psychologue et directrice du centre de formation Alfapsy**

Un petit nombre de personnes ont pu appeler de manière régulière et avoir de ce fait plusieurs écoutants comme interlocuteurs. L'une d'elle témoigne :

*À toute l'équipe de psychologues de l'ŒUVRE FALRET,*

*Je tenais du fond du cœur à vous remercier pour cette plateforme qui a été mise en place depuis ces deux mois et plus, ce que nous avons vécu dans un confinement inédit, suite à une épidémie, à cette crise sanitaire comme jamais !*

*C'est vrai que j'ai été bien soutenue dans mes angoisses à travers différents interlocuteurs qui m'avaient aidée et soutenue par leur écoute et nos échanges pour relativiser, redescendre de mes angoisses. Pour trouver des solutions adaptées au moment que l'on vivait.*

*[...] Le déconfinement est là, il est un peu déstabilisant mais le confinement m'a permis de réfléchir pour essayer d'avancer différemment.*

*Merci sincèrement, je n'oublierai pas cette étape de ma vie que j'ai franchie avec vous, avec le plus de douceur possible.*

**Laëtitia M.**

L'ensemble de ces écoutants a, durant cette période, fait équipe. D'une part en partageant les situations rencontrées et les informations par le biais d'un outil commun mis à disposition par les services informatiques de l'association. D'autre part, en partageant 3 temps d'analyse de pratiques afin de poser le cadre d'intervention de ces professionnels dans un contexte inédit, de favoriser une réflexion sur la posture éthique à tenir, de soutenir une forme d'écoute que seulement deux des psychologues connaissaient et avaient pra-

tiqué, de découvrir également, à travers les échanges les environnements habituels des uns et des autres, ainsi que leurs modalités d'intervention.

Le travail d'écoute, à distance et par téléphone a demandé à chacun, de s'adapter à répondre à des personnes inconnues, sans qu'aucun suivi ne soit proposé, sans se substituer à des équipes thérapeutiques ou médico-sociales, qui, par ailleurs étaient présentes dans l'accompagnement de l'ensemble de ces personnes.

*Ce qui se dégage de la mise en place de ce dispositif tient à la réassurance pour l'ensemble des personnes qui en ont fait usage, que l'association qui les accompagne habituellement a su leur proposer un service nouveau et qui était utile dans une période de crise. Par ailleurs, il a été fréquemment exprimé le fait que les personnes, dans leurs appels à la plateforme d'écoute, se trouvaient actives puisque décisionnaires du moment où elles appelaient, et quand elles en avaient le plus besoin.*

**F. Zimmer**

La mise en place de cette ligne d'écoute a permis une co-construction d'un dispositif et l'envie de voir perdurer des temps d'échanges et de réflexion transverses sur le plan associatif.

Elle a favorisé l'acquisition d'une nouvelle posture d'écouter pour un grand nombre et a permis à chacun d'identifier qu'individuellement, fait partie d'un collectif et d'un tout.

S'ajoute l'initiative d'AESIO (Mutuelle de l'association) qui a permis aux salariés de bénéficier gratuitement des services de médecin généraliste ou spécialiste 24/7 par visioconférence ou téléphone.



**La direction Métier**, qui regroupe le Service Information (Romain Renaudet, Jérémy Chatel, Guillaume Debouzy et Abdillah Bakari), le service technique (Thomas Darbas) et le service recherche et accompagnement des pratiques (Bruno Terragrossa), a été à la manœuvre sans relâche.

Johanne Kerloc'h, Directrice Métier, parle d'emblée de la difficulté dans la mise à jour des directives au regard des normes en perpétuel changement. Elle retient de cette période : la SOLIDARITÉ ! Et la confiance.

*L'Année 2020 n'est pas forcément derrière, la fatigue psychologique a été énorme pour toutes les équipes. Heureusement, nous avons une capacité à oublier, on retient le meilleur et on « efface » ce qui n'intéresse pas.*

Elle témoigne avec force des articulations entre les actions et les organisations comme une sorte de puzzle où tout le monde s'est mis au travail à très grande vitesse.

A l'ŒUVRE FALRET, comme pour une grande majorité d'entreprises, le passage au numérique s'est accéléré, notamment en ce qui concerne les systèmes de télétravail et de visioconférence sur le lieu de travail ou en dehors. Cette transformation numérique qui avait déjà commencé, a permis à nos systèmes d'être en mesure de s'adapter à l'augmentation de la demande.

Sans numérique, l'activité n'aurait pas pu se maintenir, il a été le « facilitateur » incontestable. En plus d'avoir un effet accélérateur sur l'appropriation des outils collaboratifs ou vidéos ; les investissements réalisés, ces dernières années, n'ont pas été vains et ont facilité une mise en place très rapide du télétravail. Ce mode de travail à distance, qui semblait inimaginable dans beaucoup de fonctions, est un « miracle » numérique.

Dans l'urgence, nous avons offert la possibilité aux salariés de travailler depuis chez eux tout en garantissant un

maximum de sécurité et chacun a pu bénéficier d'une connexion entièrement sécurisée.

Les équipes informatiques ont pu fournir, en un temps record, un ordinateur portable à ceux qui n'en avaient pas, augmenter le nombre d'accès au VPN, mais aussi offrir un support aux utilisateurs hors du lieu de travail.

Alors que le quotidien était chamboulé, bousculé, la forte mobilisation du comité de direction a insufflé la confiance et le soutien nécessaires pour aller de l'avant.

Johanne se souvient d'une gestion du quotidien et des urgences demandées de manière continue.

Retour sur une journée type qui commence par la cellule de crise, on y passe en revue :

- Les fake news : informations auxquelles il fallait tordre le cou et donner à chacun la possibilité de vérifier la véracité des « vraies » données.
- Faire part de l'état du terrain.
- Transmettre les infos auprès des établissements = liens renforcés appels quotidiens.
- Recueillir et transmettre toutes les questions et interrogations sur les procédures quels que soient les sujets : RH, Covid, ...

Garant de la méthode et de l'application des directives sanitaires imposées, la direction Métier a fixé le cap en définissant les livrables de chaque étape tout en vérifiant leur qualité. Elle a accompagné la prise de décision des directeurs et chefs de service afin de maintenir un « Plan de continuité ».

*Avec la fermeture des transports/écoles... tous nos établissements et personnels ont fait front. Nous avons tous été admiratifs de la disponibilité des équipes au siège comme sur le terrain.*

**Johanne Kerloc'h.**

Les directeurs ont été en première ligne, alors même que les textes liés aux directives étaient publiés le week-end, ils étaient opérationnels dès le lundi.

Nous avons dû faire face à des situations très alarmistes : recensement des tutelles, quid de nos capacités de stockage...

Et presque d'un coup de baguette magique on a assisté à des transformations remarquables : on n'a jamais arrêté de travailler. Les équipes ont été au front chaque jour et chaque jour elles ont réinventé leur quotidien. C'est une vraie prouesse.

L'emploi accompagné s'est mis à gérer des achats alimentaires pour les personnes qui ne sortaient pas.

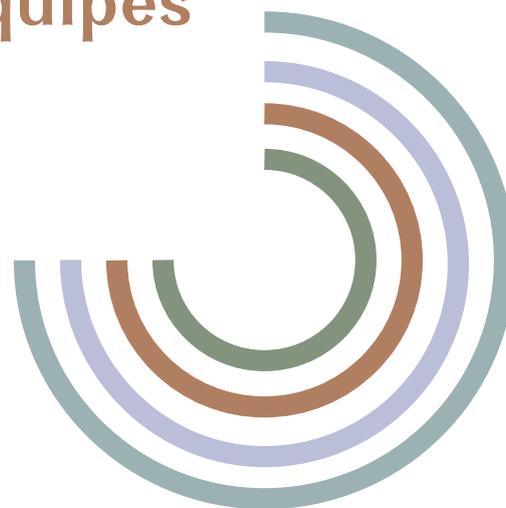
Des épiceries se sont installées au sein même de nos établissements, permettant aux résidents - en particulier à ceux qui ont besoin de sortir - de donner le change en allant à cette « nouvelle épicerie » pour acheter des cartouches de cigarettes !

Ces pratiques se sont répandues comme une traînée de poudre et ont donné naissance à des actions insoupçonnées où chacun a apporté sa pierre à l'édifice.

Thomas Darbas est devenu tout à la fois chineur et livreur : dénicher des masques, des surblouses, des lingettes, des thermomètres, des protège toilettes... Et il redistribuait, tel un livreur tout ce qu'on avait pu récupérer.

On a récupéré une palette avec gels et masques ; un vrai trésor redistribué à tous les sites. Et si on ne retenait qu'une action, ce serait ? Johanne répond sans hésiter : « *un principe plus qu'une action : l'entraide entre les établissements, entre les équipes* ».

**“Un principe plus qu'une action : l'entraide entre les établissements, entre les équipes”**



# LES GRANDS ENSEIGNEMENTS

- Investir dans les nouvelles plateformes en ligne pour faciliter le leadership à distance.
- Défi à relever pour une culture managériale française très hiérarchique fondée en grande partie sur le « Command and Control ».
- L'importance de la « data ».
- Changements organisationnels au sein des services clients.
- La crise de la Covid-19 est un accélérateur de transformations.
- Véritable rupture avec le modèle organisationnel classique.
- Faut-il s'inquiéter d'un retour à l'anormal du management : transition forcée.
- Le management post-Covid-19 est un bon alibi pour développer la proximité.
- Souligner la nécessité de renverser les habitudes de prise de décision, en privilégiant l'intelligence collective.
- La réintroduction des gens en création de valeur est l'effet essentiel hérité de Covid-19.
- Opposition entre stratégies de contrôle externe et de contrôle interne.
- Révélateur du niveau de maturité des organisations face aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle.
- La comédie humaine pour une co-construction de la régulation et du contrat social numérique !

# VÉCUS, SAVOIRS ET COMPÉ- TENCES...

DES INITIATIVES NÉES À LA FAVEUR DE LA COVID



### DES RECETTES DE CUISINE POUR APAISER L'ANGOISSE DE PRÉPARER 2 REPAS PAR JOUR PENDANT LE CONFINEMENT

Le concept de pair-aidance existe depuis longtemps ; il repose sur l'idée qu'en ayant vécu la même maladie physique ou psychique, on peut d'autant plus s'entraider.

L'ŒUVRE FALRET s'appuie sur les parcours de vie de pairs-aidants qui ont souhaité partager leur expérience. Elles ont été formées à intervenir et co-animer les formations dispensées par AlphaPSY. Elles ont proposé spontanément de mettre à profit leur savoirs expérientiels pendant le confinement en proposant des recettes de cuisine.

Elaborer la plus simple des recettes peut s'avérer un exercice difficile pour des personnes fragilisés pendant la période de confinement.

Les pairs-aidants ayant été confrontés à ces difficultés racontent comment ils ont réussi à franchir l'épreuve, expliquent pas à pas l'exercice insurmontable faisant naître peu à peu l'estime de soi. Grâce à cette réciprocity identitaire l'espoir apaise l'anxiété.

En partageant un vécu commun, les pairs-aidants mobilisent leurs savoirs expérientiels et compétences avec justesse et symétrie ; garants de résolution pertinentes en cas de situation de fragilité.

### LES FONCTIONS SUPPORT DE L'ŒUVRE FALRET MOBILISEES POUR APPORTER SOUTIEN, CONFORT ET RECONFORT AUX PERSONNELS SOIGNANTS ET AUX RESIDENTS ET PENDANT LE CONFINEMENT

Les services communication et développement ont prêté main forte aux équipes de direction et ont eu l'idée de solliciter des entreprises pour obtenir des dons en nature (masques, blouses, gel hydroalcoolique, visières, crèmes pour les mains, outils multimédia, livraison de repas...).

Leur demande a été accueillie par un réel élan de générosité et les entreprises, quand elles le pouvaient, ont répondu favorablement à nos demandes.

Ce groupe composé de Déborah Brihi, Jonathan Castagna, Harisoa Rija, Hélène Teurlais et, avec à leur tête Sandrine Broutin a rallié à sa cause avec cœur et pugnacité l'adhésion des chocolatiers Jeff de Bruges et la Chocolaterie de Sèvres et aussi : les Fondations Orange, Dassault, Simplon ; Sephora, la plateforme Frichti sans oublier les cabinets des maires du 3<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> arrondissements, les départements franciliens et la Région Île-de-France.

Citons quelques exemples d'actions appréciées par nos résidents et l'ensemble des personnels de santé.

### DES TABLETTES NUMERIQUES POUR PRESERVER LE LIEN AVEC LA FAMILLE

Dès avril 2020 Orange et Simplon ont permis d'équiper nos structures parisiennes de tablettes numériques. Cet outil tactile s'est imposé comme l'afficheur multimédia de référence. Si elles n'ont pas remplacé les ordinateurs, les tablettes tactiles ont su s'imposer pour des usages de plus en plus poussés et nos bénéficiaires remercient les généreux donateurs.



### POUR QUE LES PAPILLES NE SOIENT PAS EN RESTE PENDANT CE PENIBLE CONFINEMENT...

Frichti, la start-up française, spécialiste de la livraison de produits frais issus des circuits courts a offert la livraison de repas.

Julia Bijaoui, co-fondatrice, fermement engagée en faveur d'un « mieux consommer » et les plus de 250 salariés du leader de la foodTech ont régalé les papilles dès le mois de mai 2020 des résidentes du CHRS Foyer Falret à Paris dans le 15<sup>e</sup> arrondissement. Qu'importe la quantité et la durée, ce qui compte, c'est la mobilisation et l'élan de grande solidarité qui a permis l'action. Les personnes en souffrance psychique et les personnels de santé vous disent MERCI !

Merci de nous avoir régalé. On souhaite le plus bel avenir à cette belle et généreuse licorne qui produit 10 000 repas par jour en Île-de-France.



### OPÉRATION CHOCOLAT

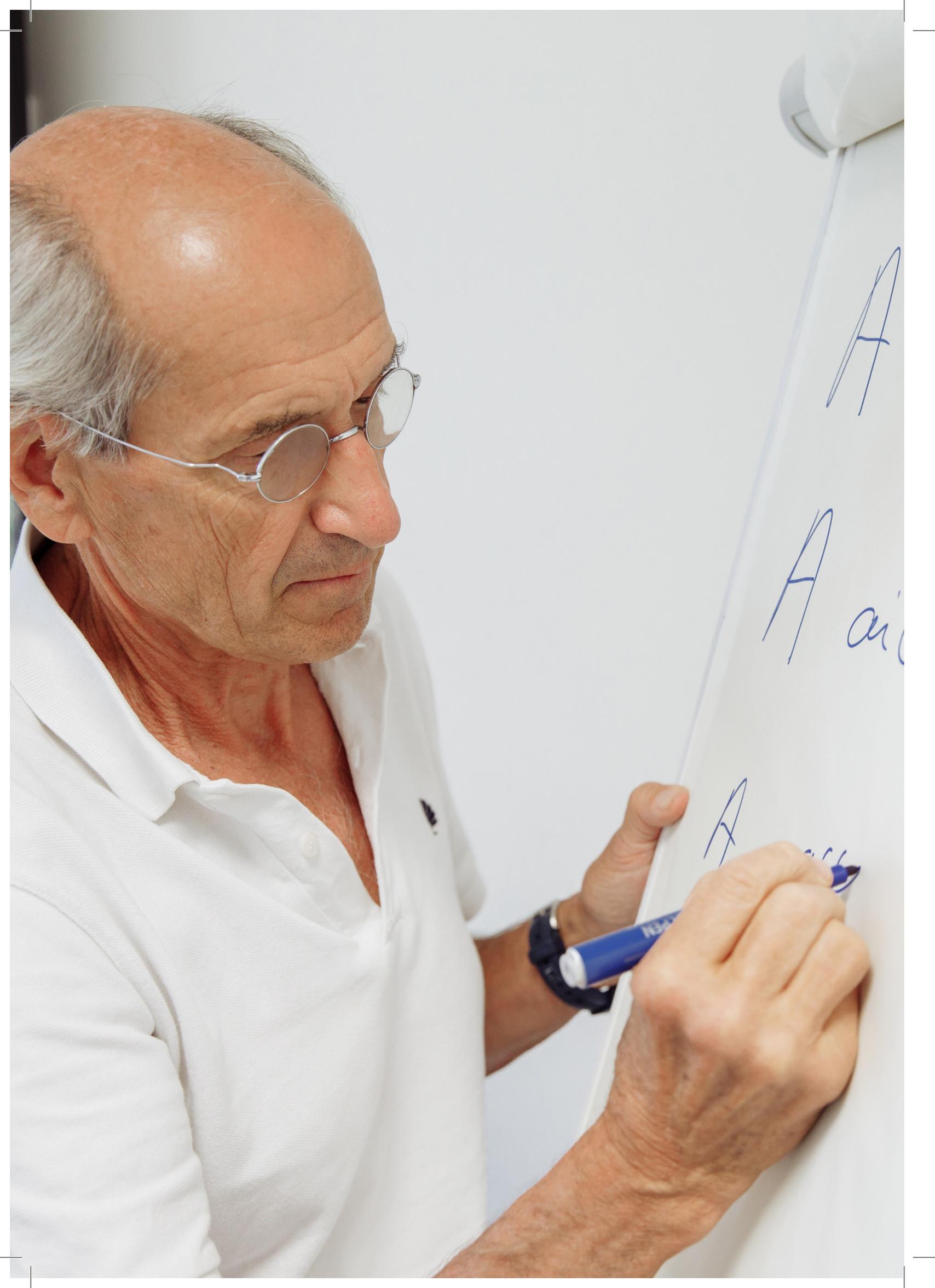
Tous nos établissements (résidents et professionnels) se souviendront de ces Fêtes de Pâques confinées 2020.

Ils ont tous reçu pour Pâques, une livraison spéciale généreusement offerte par la célèbre Maison Jeff de Bruges.

Rien n'aurait été possible sans le formidable soutien de Monsieur Franck Armane, gérant du magasin Jeff de Bruges.

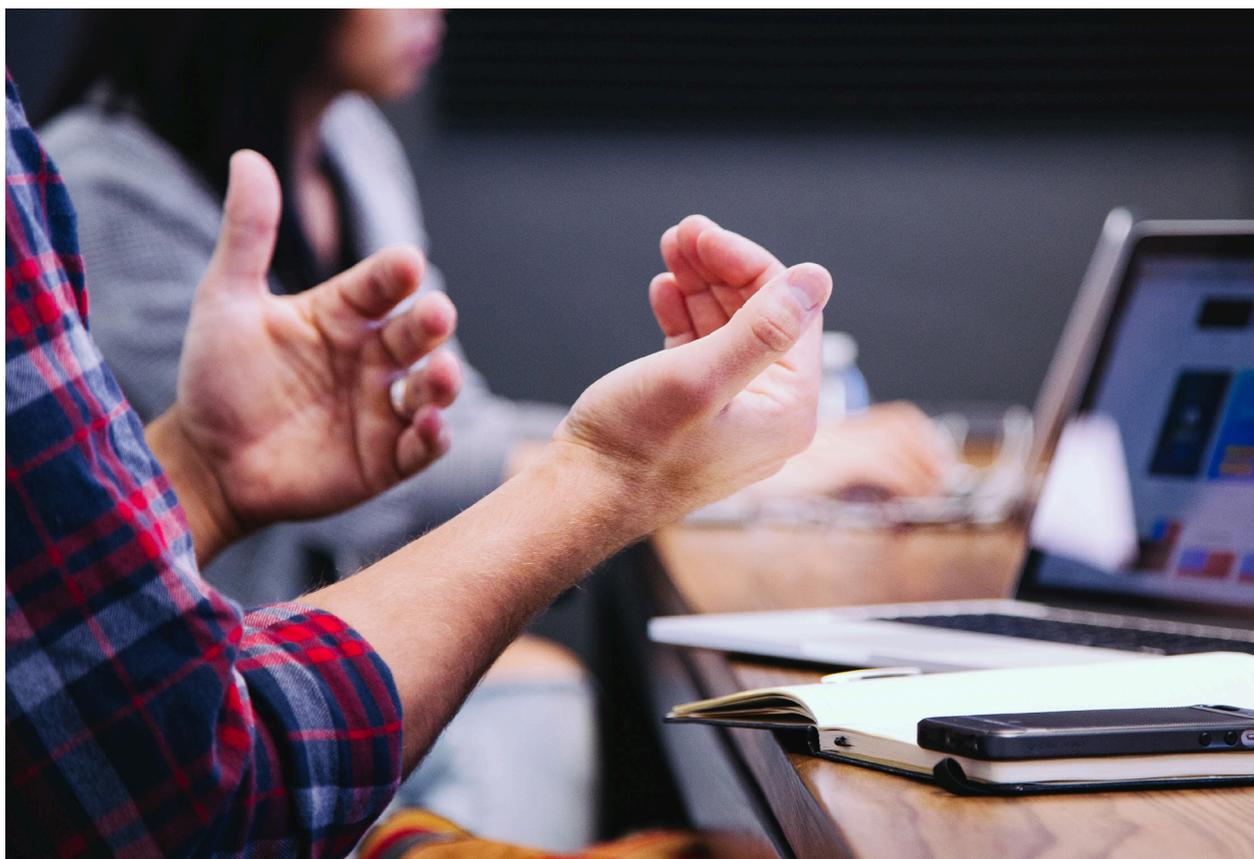
Il a su mobiliser toute son équipe pour réaliser en un temps record des ballotins pour chacun des enfants accueillis à la MECS « les Marmousets » ainsi que pour tous les résidents des 43 établissements.

Soit des kilos de chocolat qui ont fait fondre de bonheur petits et grands et apporté et beaucoup de réconfort. Un immense merci à Jeff de Bruges, qui a permis de créer un moment de partage et de joie entre « les premières lignes » et les plus fragiles.



# L'ESSENTIEL RH 2020

LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT) EST UNE PRIORITÉ ASSOCIATIVE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES. AVEC LA VOLONTÉ DE CONDUIRE DES AMÉLIORATIONS, L'ASSOCIATION MÈNE UNE DÉMARCHE CONSULTATIVE ET PARTICIPATIVE DES SALARIÉS, QUI MOBILISE PLEINEMENT SES SERVICES RH ET QUALITÉ.



Très sollicitée pendant la pandémie, la direction RH a accompagné les salariés dans la (ré)organisation du travail.

## LES ACTIONS TELLES QUE LES DONNS DE JOURS DE SOLIDARITÉ POUR LES SALARIÉS ONT ÉTÉ MAINTENUES

FALRET a mis en place en juin 2019 le don de jours de congés au profit des salariés parents d'enfants gravement malades ou proches aidants de personnes dépendantes. 60 jours de congés<sup>20</sup> ont déjà fait l'objet de don, soit presque 3 mois. Ces jours sont mobilisables pour les salariés qui en expriment la demande.

20. 5<sup>e</sup> semaine de Congés Payés, congés conventionnels et associatifs, RTT...

## CRÉATION D'UNE COMMISSION ACTION SOCIALE

Les salariés en difficulté financière « extrême » peuvent faire appel à la commission d'action sociale gérée par les membres du Comité Social et Économique (CSE). Cette commission gère un fond annuel de 5 000 euros et permet d'aider les demandeurs en leur octroyant un prêt pouvant aller jusqu'à 1 000 euros, remboursables sans intérêt.

Tous les salariés (sous condition d'ancienneté) sont concernés. Le Conseil d'Administration de l'association a voté à l'unanimité la possibilité pour l'association d'abonder du même montant que le prêt accordé par le CSE sur ses fonds associatifs.

## EFFECTIFS 2020 EN QUELQUES CHIFFRES

80  
SALARIÉS RECRUTÉS  
EN CDI  
SUR L'ANNÉE 2020

601  
SALARIÉS EN CDI  
AU 31 DÉCEMBRE 2020  
VS.  
590  
SALARIÉS EN CDI  
EN 2019

70.63%  
DE FEMMES  
29.37%  
D'HOMMES

12.65%  
DE SALARIÉS  
À TEMPS PARTIEL

327  
SALARIÉS FORMÉS  
(ANNÉE COVID, PEU DE  
FORMATION POSSIBLE)

Près de 46% des effectifs sont présents au sein de l'association depuis plus de 5 ans et 7,54% sont salariés de l'association depuis plus de 15 ans et la moyenne d'âge des salariés recrutés en 2020 est de 37 ans.

### EFFECTIF FIN DE PÉRIODE PAR ANNÉE, SEXE ET CADRE - NON CADRE (CDI, CSE CENTRAL – DÉCEMBRE 2018, DÉCEMBRE 2019, DÉCEMBRE 2020)

	EFFECTIFS 2018		EFFECTIFS 2019		EFFECTIFS 2020	
	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME
CADRE	71	29	73	27	72	33
NON-CADRE	329	144	345	145	353	144
TOTAUX GÉNÉRAUX	400	173	418	172	425	177

# L'ESSENTIEL DES RÉSULTATS FINANCIERS 2020

## ACTIVITÉS ET FAITS MARQUANTS

### RÉSULTAT 2020

Les résultats financiers de l'association s'expriment à travers deux indicateurs :

- le résultat comptable, un déficit de 26 648 € en 2020, déterminé par la différence entre charges et produits de l'année.
- le résultat budgétaire « réel », un excédent de 115 569 €, indicateur le plus significatif car il incorpore également l'effet – pour les établissements en gestion contrôlée – des reprises de résultats ou réserves antérieurs. Le montant ainsi affecté en complément des produits de tarification s'élève pour 2020 à 142 518 €.

Il faut noter qu'une nouvelle réglementation comptable a été mise en place en 2020, la norme ANC 2018-06 (Autorité des Normes comptables) modifie les règles de retraitements comptables des congés payés des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux, qui désormais ne sont plus pris en comptes (impact 2020 : 361 480 €), avec l'ancienne méthode le résultat serait un excédent de 477 049 €.

### CRISE SANITAIRE

Malgré la situation de crise et le confinement généralisé mis en place le 17 mars, l'association est restée pleinement mobilisée auprès des publics fragiles qu'elle accompagne, que ce soit à leur domicile ou en établissement.

Grâce à un personnel engagé, à la mise en œuvre des mesures d'hygiène et de sécurité et le respect strict des gestes barrière, nous avons pu protéger efficacement les personnes que nous accueillons et les professionnels de l'ŒUVRE FALRET durant les périodes de confinement.

L'ARS a fortement soutenu le secteur médico-social avec la mise en place rapide de crédits couvrant les surcoûts engendrés par la crise (social et matériel) et la distribution de masques en fonction des disponibilités. À ce titre les établissements Falret ont bénéficié de 2.3 M€ de crédits liés aux surcoûts de la crise sanitaire.

Les deux ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de l'association ont été fortement impactés dans leurs activités avec une perte de 35% de chiffre d'affaires sur l'année. Un important travail de recherche de nouvelles activités a été mis en place pour s'adapter à un contexte économique en fort bouleversement en 2020 mais également pour les prochaines années. Des aides importantes ont été allouées par l'ARS qui ont permis de limiter les impacts financiers sur 2020.

Le Centre de soins Bipol Falret, qui était déjà dans une situation fortement déficitaire avant la crise sanitaire, n'a pas pu reprendre son activité après le premier confinement et l'établissement a été contraint d'arrêter son activité en juillet 2020 avec ces difficultés supplémentaires.

La démarche innovante, la qualité et les bienfaits des soins effectués étaient pourtant reconnus, et il faudra étudier dans les prochaines années avec l'ARS comment mettre en place une structure financièrement équilibrée pour reprendre cette démarche. La fermeture de cette activité a généré un déficit important sur l'année 2020 mais cette décision permet d'éviter de continuer à supporter des nouvelles pertes sur les prochaines années.

## CHIFFRES CLÉ DE L'ASSOCIATION ŒUVRE FALRET EN 2020

**43**

ÉTABLISSEMENTS  
ET SERVICES

**3700**

PERSONNES  
ACCOMPAGNÉES

**650**

SALARIES

**49**

MILLIONS D'EUROS  
DE BUDGET

**+115**

MILLE EUROS  
DE RÉSULTAT  
BUDGÉTAIRE

### PÉRIMÈTRE DES ÉTABLISSEMENTS EN 2020

En dehors de la fermeture du Centre de soins Bipol Falret, le périmètre des établissements a été globalement stable.

Les transferts de plusieurs établissements sur le futur site de Pantin ont été repoussés au 2<sup>e</sup> trimestre 2021 en raison des impacts de la crise sanitaire, cela concerne l'ESAT Le Colibri, la MECS Les Marmousets, le centre de formation Alfapsy et le Siège de l'association.

Plusieurs extensions de places sont en cours de montée en charge : FV Laurencin (2020 et 2021) SAVS Paris (2020 et 2021), MECS Les Marmousets (juillet 2021), Emplois Accompagnés (2021).

### PATRIMOINE ET INVESTISSEMENTS

Les travaux du futur site de Pantin ont pu commencer en juillet 2020 malgré le contexte économique, et la majorité des transferts d'établissements devraient s'effectuer en juin et juillet 2021.

Dans le cadre du futur déménagement de Pantin, le bâtiment de la MECS les Marmousets a été vendu le 19 février 2020.

Il n'y a pas eu de nouveaux emprunts souscrits en 2020.

## SYNTHÈSE DES COMPTES ANNUELS

### CPOM

2020 est la première année du CPOM régional (2020 à 2024) regroupant 15 ESMS avec quatre autorités de tarification et de contrôles différents :

- ARS Île-de-France,
- Ville de Paris PH et PE (secteurs Personnes Handicapées et Protection de l'Enfance),
- département Yvelines
- département de l'Essonne.

Le résultat comptable consolidé de la première année du CPOM régional est un excédent de 589 373 € représentant 1.4% des budgets.

Un deuxième CPOM regroupant les trois CHRS de l'ŒUVRE FALRET en Ile de France (75, 94 et 78), a été négocié en 2020 et signé le 18 février 2021 avec la DRIHL pour la période 2021 à 2026.

### AUTRES ÉTABLISSEMENTS

Pour les établissements dont l'association est l'actionnaire principal :

- La SARL L'ENVOL, Entreprise adaptée, a réorienté son activité vers de l'accompagnement professionnel en restauration et son résultat est proche de l'équilibre (déficit de 8 K€) en 2020 malgré le contexte.
- La SASU Alfapsy, entreprise de formation, a été impactée économiquement mais le déficit a été limité à 20 K€.

**TOTAL BILAN : 62 225 K€**

**RÉSULTAT COMPTABLE : -27 K€**

**RÉSULTAT BUDGÉTAIRE : +116 K€**

Une nouvelle réglementation des normes comptables a été appliquée à partir de 2020, l'ANC 2018-06 (Autorité des Normes Comptables), avec notamment une nouvelle présentation du Passif et des impacts sur le résultat à affecter.

# CER : COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

ANC 2018-06

EMPLOIS PAR DESTINATION	DÉC-20	DÉC-19	RESSOURCES PAR ORIGINE	DÉC-20	DÉC-19
EMPLOIS DE L'EXERCICE	-	-	RESSOURCES DE L'EXERCICE	-	-
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>258 174</b>	<b>204 812</b>	<b>1 - RESSOURCES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>372 181</b>	<b>377 660</b>
1.1. RÉALISÉES EN FRANCE	-	-	1.1. COTISATIONS SANS CONTREPARTIE	-	-
ACTIONS RÉALISÉES PAR L'ORGANISME	<b>258 174</b>	<b>204 812</b>	1.2. DONS, LEGS ET MÉCÉNATS	<b>372 181</b>	<b>377 660</b>
VERSEMENTS À UN ORGANISME CENTRAL OU D'AUTRES ORGANISMES AGISSANT EN FRANCE	-	-	DONS MANUELS	-	-
1.2. RÉALISÉES À L'ÉTRANGER	-	-	LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE	-	-
ACTIONS RÉALISÉES PAR L'ORGANISME	-	-	MÉCÉNATS	-	-
VERSEMENTS À UN ORGANISME CENTRAL OU D'AUTRES ORGANISMES AGISSANT À L'ÉTRANGER	-	-	1.3. AUTRES RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-	-
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>78 702</b>	<b>126 473</b>			
2.1. FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	<b>78 702</b>	<b>126 473</b>			
2.2. FRAIS DE RECHERCHE D'AUTRES RESSOURCES	-	-			
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>27 209</b>	<b>63 874</b>			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>364 085</b>	<b>395 159</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>372 181</b>	<b>377 660</b>
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-	-	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	21 736	-	3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	13 640	17 499
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
<b>TOTAL</b>	<b>385 821</b>	<b>395 159</b>	<b>TOTAL</b>	<b>385 821</b>	<b>395 159</b>

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		DÉC-20	DÉC-19			DÉC-20	DÉC-19	
EMPLOIS DE L'EXERCICE					RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	117 361	112 952	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	117 361	112 952			
RÉALISÉES EN FRANCE	117 361	112 952	BÉNÉVOLAT	71 135	107 340			
RÉALISÉES À L'ÉTRANGER			PRESTATIONS EN NATURE	35 686	2 900			
			DONS EN NATURE	10 540	2 712			
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	-	-						
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-						
<b>TOTAL</b>	<b>117 361</b>	<b>112 952</b>	<b>TOTAL</b>	<b>117 361</b>	<b>112 952</b>			

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		DÉC-20	DÉC-19
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	63 378	80 877	
(-) UTILISATION	13 640	48 217	
(+) REPORT	21 736	30 718	
<b>FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>71 474</b>	<b>63 378</b>	

# PANORAMA DE LA COLLECTE

LE PANORAMA DE LA COLLECTE FALRET EST EN  
LIGNE SUR [WWW.FALRET.ORG](http://WWW.FALRET.ORG)

## FALRET TIENT À REMERCIER SES PARTENAIRES, SES MÉCÈNES ET TOUS LES PARTICULIERS QUI TÉMOIGNENT ET RENOUVELLENT LEUR CONFIANCE EN NOTRE ACTION GRACE A LEURS DON

### LES PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Les ressources issues de la générosité du public incluent l'ensemble des dons et legs effectués par les donateurs.

- 346,9 K€ de collecte de dons non affectés (321 K€ en 2019)
- 25,7 K€ de collecte de dons affectés (57 K€ en 2019)
- 258 K€ de missions sociales réalisées en 2020 (205 K€ en 2019) - Voir CER.

### LES FAITS MARQUANTS DE 2020

Malgré la crise sanitaire inédite, les donateurs ont répondu présent. L'ŒUVRE FALRET a enregistré une collecte globale, légèrement inférieure à l'année précédente : 372 K€ contre 377 K€ en 2019.

- Les dons non affectés sont en amélioration de 8 % grâce à l'élan de générosité de ses bienfaiteurs et de la collecte digitale.
- Les dons affectés ont diminué : 25 K€ (57 K€ en 2019) ; cet écart de ressource est dû principalement à la fin de la campagne du Rallye des Gazelles au Maroc (organisée par les salariés de l'ESAT Cotra) pour sensibiliser le grand public à la santé mentale et à la baisse de soutien des entreprises due au COVID-19 (fermeture, baisse d'activité.)
- L'ŒUVRE FALRET n'a pas bénéficié de libéralités (legs, donations et assurances vie) en 2020.
- L'association a bénéficié de bénévolat (valorisé à 71 K€), de dons de vêtements et mobiliers pour 10 K€, et de prestations pour 36 K€.

### LES ACTIONS RÉALISÉES

L'ŒUVRE FALRET a consacré 258 K€ à l'action sociale en faveur des personnes accompagnées dans les établissements et services, soit une hausse de 21 % (205 K€ en 2019). Les fonds privés sont mobilisés pour développer les 3 grands pôles d'actions : la sensibilisation du grand public, la création de places et l'ingénierie sociale.

### LES FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

- 78 K€, en forte baisse de 61 % (126 K€ en 2019). L'association continue de diminuer progressivement la prospection papier tout en investissant d'autres canaux de collecte moins onéreux pour la recherche de nouveaux donateurs.
- Les frais de fonctionnement sont en baisse également 27 K€ en 2020 vs 63 K€ en 2019. Ces frais sont nécessaires pour informer sur la santé mentale, notamment les troubles psychiques, sur nos projets et pour faire appel à la générosité du public, indispensable à la pérennité de nos actions.

POUR EN SAVOIR PLUS :  
[FALRET.ORG](http://FALRET.ORG)

## ŒUVRE FALRET

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE  
PAR DÉCRET DU 16 MARS 1849  
[WWW.FALRET.ORG](http://WWW.FALRET.ORG)

## FONDATION FALRET

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION NOTRE DAME  
[WWW.FONDATION-FALRET.ORG](http://WWW.FONDATION-FALRET.ORG)

## ALFAPSY

[WWW.ALFAPSY.FR](http://WWW.ALFAPSY.FR)

50 RUE DU THÉÂTRE  
75015 PARIS  
TÉL. : 01 58 01 08 90

## ACTION FALRET

Facebook @Falret  
Twitter @Action\_Falret  
Instagram [action.falret](https://www.instagram.com/action.falret)  
Youtube [Action Falret](https://www.youtube.com/ActionFalret)